L'Industrie Charbonnière pendant l'année 1951

Statistique sommaire et résultats provisoires

par A. MEYERS.

Le présent travail donne, en attendant la publication d'éléments plus détaillés et plus précis dans la « Statistique annuelle des industries extractives et métallurgiques », un aperçu de la marche de l'industrie charbonnière belge au cours de l'année 1951.

L'attention du lecteur est attirée sur le fait que les données qui suivent ne sont pas définitives.

Production de houille.

(Voir tableaux n°s 1 et 2 et diagramme n° 1.)

La production nette de houille en Belgique a été, en 1951, de 29.673.770 tonnes contre 27.320.820 tonnes en 1950 et contre 27.854.000 tonnes en 1949 (chiffres définitifs pour 1949 et 1950).

Le tableau n° 1 permet de se rendre compte de l'allure de la production mensuelle.

Ci-dessous figure, pour les années 1942 à 1951, la proportion de la production fournie par le bassin de la Campine par rapport à l'extraction totale du Royaume pendant les mêmes années :

1942 : 27,2 %	1947 : 29,5 %
1943 : 29,2 %	1948 : 29,8 %
1944 : 36,0 %	1949 : 28,6 %
1945 : 30,7 %	1950 : 29,7 %
1946 : 31,8 %	1951 : 31,2 %

Le nombre moyen de jours d'extraction de l'année 1951 a varié, suivant les bassins entre 282,3 et 301,4. Pour l'ensemble des charbonnages, il a été de 292,3.

TABLEAU N° 1

PRODUCTION MENSUELLE DE HOUILLE PAR DISTRICT

(en milliers de tonnes.)

PERIODES	Borinage	Centre	Charleroi-Namur	Liège	Campine	*Royaume*
1951						
Janvier	418,4	300,1	589,4	410,3	781,8	2.500,0
Février	314,0	221,1	547,9	304,3	729,3	2.116,6
Mars	457,1	303,5	620,4	436,4	817,7	2.635,1
Avril	425,3	320,2	615,0	413,1	795,3	2.568,9
Mai	415,5	313,4	603,8	406,4	754,8	2.493,9
Juin	437,0	322,4	626,0	423,9	789,1	2.598,5
Juillet	352,3	235,8	476,7	335,7	710,4	2.110,9
Août	383,1	308,1	600,8	369,7	745,2	2.406,9
Septembre	386,8	305,1	585,4	402,5	730,6	2.410,4
Octobre	445,9	337,5	667,9	447,0	829,4	2.727,7
Novembre	431,4	327,4	641,9	416,4	819,9	2.637,0
Décembre	391,9	293,5	594,1	419,2	761,2	2.439,9
Totaux des relevés mensuels 1951	4.858,7	3.588,1	7.169,3	4.784,9	9.264,7	29.665,7
Production en 1951 (chiffres provisoires rectifiés)	4.866,5	3.588,1	7.169,6	4.784,9	9.264,7	29.673,8

En 1951, la production moyenne du pays, par jour d'extraction, calculée mensuellement, a varié de 106.530 tonnes, maximum atteint en novembre, à 96.750, minimum atteint en janvier (voir tableau n° 2).

Remarque. — A partir de cette année 1951, le nombre de jours d'extraction *d'un bassin est égal à la somme des nombres pondérés de jours d'extraction des mines de ce bassin :*

$$J \text{ bassin} = \text{somme } (J \text{ mines} \times K).$$

Pour un mois déterminé, le coefficient de pondération K de chaque mine est le quotient de l'extraction journalière moyenne de cette mine par l'extraction journalière moyenne du bassin :

$$K = \frac{E \text{ journ. mine}}{E \text{ journ. bassin}},$$

ce qui implique que la somme des coefficients de pondération d'un même bassin est égale à 1.

Ces coefficients de pondération sont variables de mois à mois.

Quant au nombre de jours d'extraction d'une mine, il est égal à la somme des nombres pondérés de jours d'extraction des sièges de cette mine, la pondération étant calculée chaque mois pour les sièges comme ci-dessus pour les mines.

Enfin, un jour est qualifié « jour d'extraction », pour un siège déterminé, dès qu'il y a eu abatage normal dans l'une des tailles et extraction.

Contrairement aux notions définies dans nos statistiques antérieures, le nombre de jours d'extraction n'est donc plus lié au nombre de journées de présence des ouvriers à veine, mais bien au tonnage extrait.

TABLEAU N° 2.

PRODUCTION JOURNALIERE (en tonnes.)

PERIODES	Borinage		Centre		Charleroi-Namur		Liège		Campine		*Royaume*	
	Production journalière	Jours d'extraction	Production journalière	Jours d'extraction	Production journalière	Jours d'extraction	Production journalière	Jours d'extraction	Production journalière	Jours d'extraction	Production journalière	Jours d'extraction
1951												
Janvier	16.280	25,7	11.590	25,9	22.840	25,8	15.970	25,8	30.070	26,0	96.750	25,8
Février	17.250	18,2	12.290	18,0	23.720	23,1	16.100	18,9	30.390	24,0	99.750	22,2
Mars	17.580	26,0	12.590	24,1	24.820	25,0	16.910	25,8	31.450	26,0	103.350	25,5
Avril	17.570	24,2	12.910	24,8	24.900	24,7	16.800	24,6	31.810	25,0	103.990	24,7
Mai	17.530	23,7	13.220	23,7	25.370	23,8	17.080	23,8	31.450	24,0	104.650	23,8
Juin	17.230	25,4	12.820	25,2	24.750	25,3	16.760	25,3	30.350	26,0	101.910	25,5
Juillet	16.890	20,9	12.460	18,9	24.130	19,8	16.240	20,7	29.200	24,3	98.920	21,3
Août	16.060	23,9	12.770	24,1	24.250	24,8	16.070	23,0	28.820	25,9	97.970	24,6
Septembre	16.510	23,4	12.950	23,6	24.750	23,7	16.360	24,6	29.230	25,0	99.800	24,2
Octobre	16.720	26,7	12.760	26,5	24.950	26,8	16.790	26,6	30.830	26,9	102.050	26,7
Novembre	17.320	24,9	13.210	24,8	25.780	24,9	17.420	23,9	32.800	25,0	106.530	24,8
Décembre	17.210	22,9	12.920	22,7	25.910	22,9	17.480	24,0	32.730	23,3	106.160	23,2
1951	*17.000*	*285,9*	*12.710*	*282,3*	*24.680*	*290,6*	*16.670*	*287,0*	*30.760*	*301,4*	*101.820*	*292,3*

Stocks de houille.

(Voir tableau n° 3 et diagramme n° 1.)

Poursuivant sa chute spectaculaire amorcée en juillet 1950, le stock de houille du Royaume a atteint dans le courant de l'été 1951 un minimum remarquable de 212.000 tonnes, venant d'un sommet de 2.682.000 tonnes.

TABLEAU N° 3.
STOCKS EN MILLIERS DE TONNES.

PERIODES	Borinage	Centre	Charleroi-Namur	Liège	Campine	*Royaume*
1951						
1er janvier	436,4	188,9	265,7	57,4	91,6	1.038,0
fin janvier	299,9	134,7	177,8	47,2	75,7	735,3
» février	184,0	102,6	133,5	43,8	64,9	528,8
» mars	88,3	66,1	104,8	41,1	52,5	352,8
» avril	36,5	55,2	82,7	37,4	48,1	259,9
» mai	30,3	46,8	80,8	38,6	36,7	233,2
» juin	25,7	38,9	79,8	38,2	31,4	234,0
» juillet	23,0	31,7	71,6	36,6	49,4	212,3
» août	23,5	34,3	71,1	38,7	56,5	224,1
» septembre	21,7	38,5	62,2	34,9	54,5	211,8
» octobre	21,8	39,5	65,4	37,8	57,8	222,3
» novembre	23,9	43,5	63,7	32,9	69,8	235,7
» décembre	26,0	40,5	61,1	32,2	65,0	224,8

DIAGRAMME N°1: *Mouvement de la Production et des Stocks dans les différents Bassins*

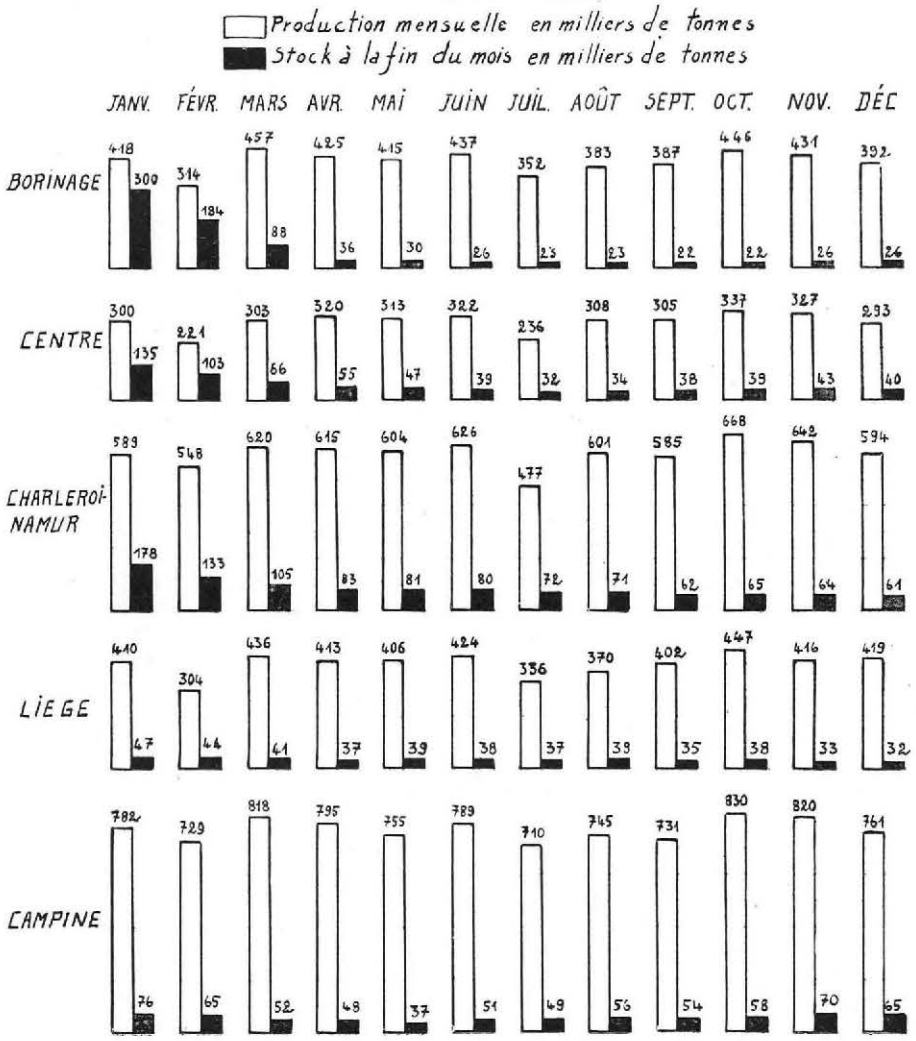

Ci-dessous figure, pour chaque bassin et pour le Royaume, pendant les années 1949, 1950 et 1951, et par rapport à la production journalière moyenne de l'année, l'équivalent du stock en journées de travail.

	1949	1950	1951
Borinage	30,7 jours	26,5 jours	1,7 jours
Centre	27,0 »	16,0 »	3,2 »
Charl.-Nam.	17,2 »	10,7 »	2,5 »
Liège	6,2 »	3,7 »	1,9 »
Campine	16,0 »	3,3 »	2,1 »
Royaume	*18,7* »	10,8 »	2,2 »

Durée du travail.

La durée du travail souterrain ne peut excéder 8 heures par jour ni 48 heures par semaine, descente et remonte comprises.

La durée du travail à la surface est de 8 heures par jour et de 48 heures par semaine.

Personnel.

(Voir tableau n° 4 et diagramme n° 2.)

Remarque. — A partir de cette année 1951, la terminologie relative au personnel est quelque peu modifiée et s'inspire du classement adopté pour le « plan comptable » dont l'application sera prochainement imposée par voie d'arrêté.

Les « ouvriers à veine » sont ceux qui sont pourvus d'un moyen portatif individuel d'abatage.

Les « ouvriers de l'abatage » comprennent, outre les ouvriers à veine, leurs aides, les haveurs et leurs aides, les foreurs en veine et leurs aides, les préposés au tir à l'ébranlement, les rapresteurs et les hayeurs.

Les « ouvriers de la taille » comprennent les ouvriers de la suite de l'abatage et du contrôle du toit, jusqu'au transport exclu.

Le tableau n° 4 indique, mois par mois, le nombre moyen d'ouvriers occupés pendant les jours d'extraction. Ce nombre a varié en 1951 entre un maximum de 138.890 atteint en novembre et un minimum de 126.860 constaté en janvier.

Le relevé ci-après donne la répartition entre les districts du personnel total occupé au cours du dernier mois des années 1949, 1950 et 1951.

	déc. 1949	déc. 1950	déc. 1951
Borinage	25.006	23.883	24.289
Centre	18.588	17.088	17.546
Charleroi-Namur	35.626	33.067	35.436
Liège	26.473	25.479	27.053
Campine	34.519	32.745	34.435
Royaume	*140.212*	*132.262*	*138.759*

TABLEAU N° 4.

PERSONNEL OUVRIER DES CHARBONNAGES

(en milliers d'ouvriers.)

PERIODES	Ouvriers à veine	Ouvriers de la taille (y compris les ouvriers à veine)	Ouvriers du fond (y compris les ouvriers de la taille)	Ouvriers de la surface	Ouvriers du fond et de la surface réunis
Décembre 1950	18,2	—	91,8	40,5	132,3
1951					
Janvier	16,6	37,0	88,4	38,5	126,9
Février	17,1	37,6	90,3	38,7	129,0
Mars	18,0	39,7	95,2	39,4	134,6
Avril	18,0	40,0	95,6	39,3	134,9
Mai	18,2	40,3	96,2	39,1	135,3
Juin	17,3	39,2	93,3	38,8	132,1
Juillet	17,0	38,6	91,1	38,2	129,3
Août	17,4	39,4	92,2	37,6	129,8
Septembre	17,6	40,2	94,0	37,9	131,9
Octobre	18,0	41,0	96,1	38,0	134,1
Novembre	18,8	42,8	100,4	38,5	138,9
Décembre	18,9	43,2	100,3	38,5	138,8
Moyenne	*17,8*	*39,9*	*94,4*	*38,6*	*133,0*

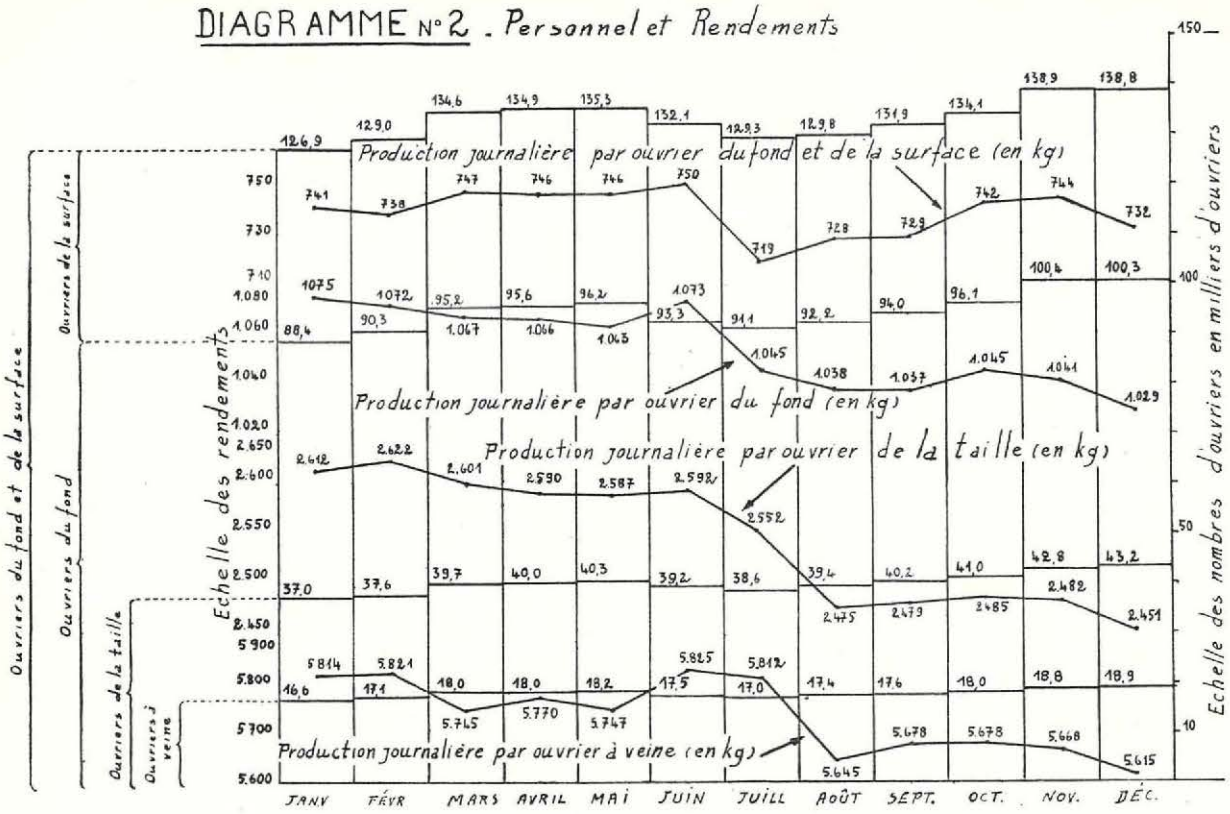

Les chiffres ci-après, montrent la proportion d'ouvriers étrangers dans le nombre total d'ouvriers *inscrits* dans les charbonnages (usines connexes comprises).

BASSINS MINIERS	Nombre total d'ouvriers inscrits à fin décembre		Nombre d'ouvriers étrangers inscrits à fin décembre		Proportion d'étrangers %	
	1950 (1)	1951	1950 (1)	1951	1950 (1)	1951
Borinage	27.782	28.272	9.855	11.763	35.4	41.6
Centre	19.235	20.045	7.545	9.229	39.2	46.0
Charleroi-Namur	37.392	40.102	15.352	19.952	41.1	49.7
Liège	30.096	31.747	15.732	16.742	45.6	52.7
Campine	38.710	40.733	9.286	12.785	24.0	31.4
Royaume	153.215	160.897	55.750	70.451	36.4	43.8

(1) Charbonnages marginaux non-compris.

D'après les renseignements fournis par la Fédération des Associations Charbonnières, les étrangers se répartissent suivant les proportions suivantes :

Allemands libres	5,0 %
Italiens	69,5 %
Apatrides	0,5 %
Autres nationalités	27,0 %

Production par journée d'ouvrier.

(Voir tableaux nos 5 et 6 et diagramme n° 2.)

Remarque. — A partir de cette année 1951, la notion de journée est liée à la notion de salaire. Nous appelons « journée » d'un ouvrier le quotient par 8 de la somme des heures à payer à cet ouvrier, y compris les heures supplémentaires éventuelles.

Le tableau n° 5 et le diagramme n° 2 indiquent que la production par journée d'ouvrier, calculée de mois en mois pour l'ensemble du pays ne s'est pas améliorée au cours de l'année 1951.

Le tableau n° 5 indique en outre le minimum et le maximum de la production.

TABLEAU N° 5.

PERIODES	Production journalière par ouvrier			
	Ouvriers à veine kg	Ouvriers de la taille (y compris les ouvriers à veine) kg	Ouvriers du fond (y compris les ouvriers de la taille) kg	Ouvriers du fond et de la surface kg
1951				
Janvier	5.814	2.612	1.075 Max.	741
Février	5.821	2.622 Max.	1.072	738
Mars	5.745	2.601	1.067	747
Avril	5.770	2.590	1.066	746
Mai	5.747	2.587	1.063	746
Juin	5.825 Max.	2.592	1.073	750 Max.
Juillet	5.812	2.552	1.045	719 Min.
Août	5.645	2.475	1.038	728
Septembre	5.678	2.479	1.037	729
Octobre	5.678	2.485	1.045	742
Novembre	5.668	2.482	1.041	744
Décembre	5.615 Min.	2.451 Min.	1.029 Min.	732

Le tableau n° 6 met en regard, pour l'année et par bassin, le rendement des ouvriers à veine, des ouvriers de l'abattage, des ouvriers du fond et des ouvriers du fond et de la surface en 1949, 1950 et 1951.

TABLEAU N° 6.

BASSINS MINIERS —	PRODUCTION MOYENNE (1)											
	par journée d'ouvrier à veine kg			par journée d'ouvrier de l'abattage (ouvriers à veine compris) kg			par journée d'ouvrier du fond (ouvr. de l'abattage comp.) kg			par journée d'ouvrier de toutes catégories (fond et surface) kg		
	1949	1950	1951	1949	1950	1951	1949	1950	1951	1949	1950	1951
Borinage	4.330	4.810	5.378	—	—	4.877	852	951	969	605	669	683
Centre	5.239	5.418	6.240	—	—	5.913	909	974	1.020	645	673	715
Charleroi-Namur	4.566	4.988	5.031	—	—	4.916	939	1.012	1.030	635	675	702
Liège	4.947	5.283	5.549	—	—	4.698	789	852	858	554	594	611
Sud	4.702	5.077	5.417	—	—	5.001	875	950	968	610	653	676
Campine	5.464	5.745	6.544	—	—	5.855	1.083	1.210	1.310	747	823	926
Royaume	*4.897*	*5.259*	*5.725*	—	—	*5.239*	*926*	*1.015*	*1.054*	*644*	*695*	*738*

(1) Chiffres provisoires.

Salaires.

(Voir tableaux n°s 7 et 8.)

Les salaires dont il est question représentent la rémunération de toute personne — ouvrier, surveillant, chef-ouvrier, contremaître ou autre — liée par un *contrat de travail*, en vertu de la loi du 10 mars 1900 sur le contrat de travail.

Il s'agit des *salaires bruts*, comprenant les sommes retenues pour l'alimentation des Caisses de Secours et de Prévoyance.

Au cours de l'année 1951, les salaires des ouvriers mineurs ont été majorés à deux reprises : le 1er janvier de 4 % et le 15 avril de 5 %. Cette dernière augmentation portait à 277,35 F le minimum garanti du groupe X du fond et à 308,25 F le salaire journalier moyen national du même groupe. Quant au salaire du groupe I de la surface, il devenait 154,50 F.

Le tableau n° 7 indique les salaires journaliers moyens des années 1950 et 1951, calculés par journée d'ouvrier (voir définition ci-dessus).

TABLEAU N° 7.

SALAIRES JOURNALIERS MOYENS BRUTS (Chiffres provisoires)

BASSINS	Ouvriers à veine		Ouvriers de l'abattage (ouvriers à veine compris)		Ouvriers du fond (ouvriers de l'abattage compris)		Ouvriers de la surface		Ouvriers de toutes catégories, fond et surface	
	1950	1951	1950	1951	1950	1951	1950	1951	1950	1951
Borinage	284,67	303,55	—	299,58	243,12	254,45	163,50	167,69	219,50	228,91
Centre	278,79	314,46	—	310,80	228,75	244,74	165,76	169,46	209,27	222,22
Charleroi-Namur	275,87	295,59	—	296,17	245,88	259,33	160,56	170,33	216,09	230,98
Liège	297,36	323,12		309,48	246,95	259,86	163,82	167,93	221,79	233,33
Sud	285,35	306,61	—	302,50	241,94	255,87	162,88	168,98	217,20	229,65
Campine	263,21	290,01	—	282,83	230,14	246,60	158,00	166,65	207,03	223,15
Royaume	277,87	302,07	—	297,01	238,99	253,54	*161,63*	*168,41*	*214,64*	228,03

Le tableau n° 8 accuse par rapport à 1950 une diminution du salaire par tonne en Campine et une augmentation dans le bassin du Sud. Il fait apparaître, en outre, comme d'habitude, que le salaire par tonne, en Campine, est nettement moins élevé que dans les autres districts.

Comme il a été souligné à l'occasion des statistiques précédentes, les chiffres des tableaux n°s 7 et 8 ne concernent que les salaires proprement dits. D'autres charges viennent s'y ajouter pour constituer le coût de la main-d'œuvre : cotisations pour la Sécurité Sociale, les congés complémentaires et les doubles pécules de vacances ; dépenses pour jours fériés ; indemnités pour réparation des accidents de travail ; allocations en nature, etc...

TABLEAU N° 8.

SALAIRES PAR TONNE

(Chiffres provisoires)

BASSINS	SALAIRES BRUTS PAR TONNE NETTE EXTRAITE		
	1949 Francs	1950 Francs	1951 Francs
Borinage	360,76	328,29	334,93
Centre	327,36	311,06	310,94
Charleroi-Namur	327,59	320,27	329,10
Liège	396,13	373,23	382,07
Sud	350,71	332,83	339,71
Campine	277,08	251,70	240,95
Royaume	329,67	308,71	308,88

Prix des charbons.

Ces prix s'entendent à la tonne, au départ des charbonnages.

Au cours de l'année 1951, les prix des charbons ont été modifiés plusieurs fois.

Le 1er mars, une première augmentation portait sur les schlamms, les bruts et les fines à coke.

Le 16 avril, une seconde augmentation affectait toutes les catégories. Le barème était le suivant.

Catégorie	gras	¾ gras	½ gras	¼ gras	maigres
Schlamms (20 % cendres, 20 % eau) :					
	360	360	340	320	320
Bruts (20 % cendres, 3 % eau) :					
0/2	525	525	525	495	495
0/5	540	540	540	510	510
Mixtes (20 % cendres, 7 % eau) :					
	515	515	495	465	465
Lavés (10 % cendres, 7 % eau) :					
0/5	—	—	630	585	585
2/5, 2/6	—	—	670	630	630
0/10	700	690	670	630	630
Fines à coke	700	700	—	—	—
Classés :					
5/10	770	770	840	800	800
10/18	795	845	985	1085	1085
12/22	—	—	—	—	1195
18/30	845	1000	1245	1345	1345
30/50	895	1100	1270	1270	1270
50/80	895	1000	1190	1140	1140
80/120	—	—	1060	1060	1060
Criblés	820	950	985	985	985
Gailleteries	—	—	985	985	985

Production et prix du coke.

A. — Production.

La production de coke a marqué une augmentation sensible en 1951 par rapport à 1950.

TABLEAU N° 9.
PRODUCTION DE COKE
(en milliers de tonnes)

PERIODES	Cokeries métallurgiques	Autres cokeries	*Royaume*
Janvier	267,2	208,0	475,2
Février	256,4	178,2	434,6
Mars	288,0	223,1	511,1
Avril	290,1	213,6	503,7
Mai	294,5	226,3	520,8
Juin	271,5	222,9	494,4
Juillet	275,5	233,5	509,0
Août	292,9	243,6	536,5
Septembre	281,1	233,8	514,9
Octobre	295,2	245,7	540,9
Novembre	284,6	239,4	524,0
Décembre	294,5	246,8	541,1
Total 1951	3.391,3	2.714,9	6.106,2
1950 (1)	2.575,4	2.022,7	4.598,1
1949 (1)	2.778,5	2.256,3	5.034,8
1948 (1)	2.794,7	2.834,6	5.629,3
1947 (1)	2.132,1	2.596,9	4.729,0

(1) Chiffres définitifs de la statistique annuelle (petit coke compris).

B. — Prix.

La vente du coke est restée sous le régime du prix normal, instauré le 1er octobre 1949.

Production et prix des agglomérés.

A. — Production.

TABLEAU N° 10.
PRODUCTION D'AGGLOMERES
(en milliers de tonnes).

PERIODES	*Royaume*
Janvier	152,3
Février	145,6
Mars	175,2
Avril	166,6
Mai	142,2
Juin	131,6
Juillet	109,3
Août	129,9
Septembre	148,0
Octobre	172,7
Novembre	170,8
Décembre	157,6
Total 1951	1.801,8
1950 (1)	1.019,7
1949 (1)	783,3
1948 (1)	970,2
1947 (1)	1.348,5

(1) Chiffres définitifs de la statistique annuelle.

B. — Prix.

Au cours de l'année 1951, les prix des briquettes ont subi deux augmentations. La première, applicable le 1er mars, donnait le barème suivant :

type marine : 900 F la tonne;
type II : 875 F la tonne.

La deuxième, applicable le 26 mai, s'étendait aux boulets et fixait le barème suivant :

a) Briquettes (½ gras) :

Type marine	910 F la tonne
Type II	885 F la tonne

b) Boulets :

moins de 10 % cendres F/t 905 (½gras) et 890 (maigres)

10 à 14 % cendres F/t 865 (½gras) et 845 (maigres)

plus de 14 % cendres F/t 825 (½gras) et 805 (maigres)

Mouvement commercial et consommation de houille de l'Union belgo-luxembourgeoise.

(Voir tableaux nos 11, 12 et 13)

TABLEAU N° 11.

IMPORTATIONS DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE

(en milliers de tonnes.)

PAYS DE PROVENANCE	Houille	Coke	Agglomérés	Total (1)
Allemagne Occidentale	488,0	2.857,4	2,5	4.204,9
U. S. A.	1.401,4	9,6	—	1.413,9
Royaume-Uni	374,9	35,2	2,6	423,0
Pays-Bas	6,7	190,7	0,4	255,0
France-Sarre	172,7	2,1	0,1	175,5
Maroc français	18,4	—	—	18,4
Pologne	6,8	0,8	—	7,9
Allemagne orient.	0,3	—	—	0,3
Congo Belge	0,1	—	—	0,1
Total 1951	2.469,3	3.095,8	5,6	6.499,0

(1) Le coke et les agglomérés sont comptés dans le total pour leur équivalent en houille crue.

TABLEAU N° 12.

EXPORTATIONS DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE

(en milliers de tonnes.)

PAYS DE DESTINATION	Houille	Coke	Agglomérés	Total (1)
France-Sarre	482,4	114,6	112,0	732,2
Italie	595,1	3,0	20,4	617,3
Pays-Bas	334,8	1,7	56,8	388,0
Suisse	101,8	91,5	35,0	252,3
Finlande	68,5	29,9	15,2	121,0
Espagne	77,8	10,0	6,1	96,3
Portugal	68,2	4,7	7,8	81,4
Maroc espagnol	53,0	—	—	53,0
Norvège	38,1	8,0	—	48,6
Danemark	2,3	30,6	3,5	45,3
Brésil	—	18,5	—	24,0
Suède	0,5	10,3	—	13,9
Yougo-Slavie	—	8,0	—	10,4
Autriche	0,1	—	10,4	9,5
Argentine	—	6,1	—	7,9
Australie	—	5,5	—	7,1
Congo Belge	0,1	0,4	7,3	7,1
Allemagne occid.	0,5	4,0	0,1	5,8
Irlande	—	1,9	1,6	3,9
Israël	—	2,2	—	2,8
Autres pays	0,4	5,6	—	7,8
Prov. de bord (2)	65,7	0,1	1,9	67,6
Total 1951	*1.889,3*	*356,6*	*278,1*	*2.603,2*

(1) Le coke et les agglomérés sont comptés dans le total pour leur équivalent en houille crue.
(2) Pour bateaux étrangers.

TABLEAU N° 13.

CONSOMMATION DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE

(en milliers de tonnes).

	1942 (1)	1943 (1)	1944 (1)	1945 (1)	1946 (1)	1947 (1)	1948 (1)	1949 (1)	1950 (1)	1951 (2)
Production	25.055	23.737	13.529	15.833	22.852	24.436	26.691	27.854	27.321	29.674
Importation	211 (4)	277 (4)	727 (4)	1.898 (4)	4.585	7.588	6.724	4.135	4.092	6.499
Exportation	2.564 (5)	2.421 (5)	449 (5)	270 (5)	946	2.127	1.738	1.895	3.232	2.603
Différence des stocks (3) ...	+ 332	— 179	— 24	— 198	+ 20	+ 132	+ 402	+ 964	— 763	— 813
Consommation	22.370	21.772	13.831	17.659	26.471	29.765	31.275	29.130	28.944	34.383

Le total des importations est en augmentation, par rapport à 1950, de 2.407.000 tonnes, soit 58.8 % alors que le total des exportations est en diminution de 629.000 tonnes, soit 19,5 %.

Quant à la consommation de l'Union belgo-luxembourgeoise, elle est en forte hausse et dépasse notablement celle d'avant guerre.

Les stocks sont en forte diminution par rapport à l'année 1950, pour les raisons que chacun connaît.

(1) Chiffres définitifs.
(2) Chiffres provisoires.
(3) Le signe + indique une augmentation de stock au cours de l'année ; le signe — une diminution.
(4) Pour les années 1942, 43 et 44, Belgique seule.
Pour 1945 du 1er janvier au 30 avril, Belgique seule ; à partir du 1er mai, Union Economique belgo-luxembourgeoise.
(5) Du 1er janvier 1942 au 30 avril 1945, y compris les exportations à destination du Grand-Duché de Luxembourg.

Résultats d'exploitation.

Le tableau n° 14 donne les chiffres provisoires des résultats d'exploitation en 1951, pour les *mines de houille seules*, à l'exclusion des fabriques d'agglomérés ou de coke.

Le résultat d'exploitation tel qu'il est donné ici, avant le jeu des subventions, est l'excédent de la valeur de la production sur les dépenses totales de l'exercice, y compris les dépenses de premier établissement. Il est donc différent du solde des chiffres de bilans des sociétés charbonnières, où les dépenses de premier établissement sont amorties en plusieurs années. L'évaluation administrative du premier résultat est faite suivant des règles fixées par les lois et arrêtés royaux en vue de la détermination de la redevance proportionnelle due par les concessionnaires de mines aux propriétaires du sol.

Les subventions de l'Etat comprennent toutes les sommes effectivement versées ou remboursées par l'Etat aux charbonnages, directement ou indirectement, dans le courant de l'année, quel que soit l'exercice auquel elles se rapportent.

Le solde du compte spécial du Fonds de Rééquipement est égal à la différence des soldes à fin 1951 et à fin 1950. Il intervient en déduction du Premier Résultat parce que la partie positive de ce solde, c'est-à-dire l'apport au Fonds de Rééquipement, figure dans la valeur du charbon vendu alors que les charbonnages ne l'ont pas touchée.

Rappelons que, depuis le 1er octobre 1949, le Fonds de Solidarité des Charbonnages n'existe plus et que l'Etat a introduit un système de subventions dégressives en lieu et place du système appliqué jusqu'alors. Les sommes qui figurent au poste « Solidarité » du tableau n° 14 correspondent à des reliquats d'exercices antérieurs.

Le bassin du Sud clôture avec une perte de 24,87 F à la tonne et le bassin de Campine avec un bénéfice de 101,74 F à la tonne.